

## **LE RENFORCEMENT DE LA CGT, DE SON AUDIENCE ET DE SA REPRÉSENTATIVITE, UN ENGAGEMENT DE TOUTE LA CGT**

Thème N°3

La CGT a l'ambition de construire, avec tous les salariés, la grande force syndicale pour reconquérir le progrès social dont les salariés, les privés d'emplois, les retraités ont besoin.

Construire cette force, nécessite bien de placer la question de l'adhésion à la CGT au cœur de notre activité quotidienne, au même titre que l'impulsion des luttes revendicatives ou des élections professionnelles, dans un même élan commun dans toute la CGT.

Avoir plus d'adhérents n'est pas une question de boutique ou de chapelle, mais bien l'intérêt de tous pour être plus forts ensemble afin que la CGT assume pleinement son but et sa mission première de défendre avec les salariés, leurs intérêts matériels et moraux.

Pour créer les conditions d'un mouvement revendicatif suffisamment rassembleur, qui soit en capacité de tenir sur la durée, de peser sur les choix des entreprises comme ceux du gouvernement, le syndicalisme CGT a besoin de plus de force pour développer les luttes.

Alors que l'échec de la mobilisation sur les Retraites, s'explique en partie par nos difficultés à ancrer les luttes sur les lieux de travail, l'état de syndicalisation, nous ramène rapidement à la réalité.

En effet, avec 19353 syndiqués actifs et retraités en 2012 sur la région, pour 1 600 000 salariés et 500 000 retraités, soit moins de 2 %, il n'est pas étonnant que nous ayons quelques problèmes à élever le niveau du rapport de force pour faire aboutir les revendications des salariés.

Si des adhésions sont réalisées, des syndicats créés dans les UL, les UD, nous avons vraiment besoin de réfléchir sur nos habitudes et nos modes de vie, sur quelles coopérations entre les structures de la CGT, syndicats, UL, UD, Région et les Fédérations pour impulser plus fort et plus efficacement la bataille de la syndicalisation.

Cette question, indissociable de notre activité revendicative, appelle à un décloisonnement entre le Professionnel et l'Interprofessionnel, une complémentarité active pour mettre en place des plans de travail dans le cadre d'une démarche de syndicalisation dynamique dans chaque syndicat et localité.

En effet, si les déserts syndicaux sont nombreux au niveau des professions et localités, il y a nécessité de mettre en place des plans de parrainages ciblés d'entreprises, qui s'appuient sur les syndicats existants en lien avec les Fédérations concernées. Il peut aussi en exister à l'intérieur des entreprises où nous sommes implantés dans un secteur ou une catégorie de salariés, par exemple, en appelant à des mesures d'organisation pour développer l'implantation de la CGT.



Cela nécessite bien une démarche structurée, organisée, impliquant toutes les forces organisées de la CGT dans l'entreprise comme au plan interprofessionnel, en s'appuyant sur chaque syndiqué, chaque syndicat pour porter en grand la question de l'adhésion de manière ouverte vers tous les salariés, les jeunes, les femmes, les précaires, les ICT, les privés d'emplois, les retraités à partir d'objectifs ciblés.

Les multiples initiatives, les distributions de tracts, journaux de la CGT à la porte des entreprises, sur les lieux publics, sur les marchés, dans les boîtes aux lettres sont toutes animées de bonne volonté.

Mais dans notre démarche d'organiser les salariés sur les lieux de travail, parce que c'est là qu'est vécue concrètement l'exploitation capitaliste et qu'émergent les revendications, la présence régulière de syndiqués, de militants, aux portes des entreprises, pour rencontrer, discuter avec les salariés des problèmes qu'ils rencontrent, est capital pour les convaincre de s'engager dans la vie et l'action syndicale afin de défendre leurs intérêts, de gagner leur émancipation.

**Mais renforcer la CGT nécessite déjà de travailler à maintenir et développer l'existant.**

**Ainsi, dans de nombreux syndicats, les syndiqués, les militants sont vieillissants, connaissent des difficultés pour aller au renforcement, au renouvellement des responsabilités.**

**Cela appelle à regarder de plus près, dans les UL, les UD, la situation, à prendre des dispositions pour aller rencontrer les camarades, les aider à élever le niveau de vie syndicale, impulser la bataille de l'adhésion afin d'éviter que le syndicat ne s'éteigne avec le dernier camarade qui partira à la retraite.**

**Dans le même temps, si des milliers de salariés vont**

partir à la retraite dans la prochaine période, ce qui sert, d'ailleurs, d'alibi au patronat et aux gouvernements successifs pour liquider notre système de retraite solidaire par répartition, des dizaines, et même des centaines de nos syndiqués vont être dans cette situation.

Alors que, régulièrement, dans les congrès de syndicat, d'UL, d'UD, de Fédération on évoque la question de la continuité syndicale, force est de constater que, tous les ans, on perd un nombre plus ou moins important de syndiqués, de militants, à l'occasion de leur passage à la retraite.

Face à cette situation, n'y a-t-il pas urgence à passer des paroles aux actes, à réfléchir dans les UL, les UD et les professions pour prendre des dispositions concrètes pour tisser, resserrer les liens entre les syndicats et les USR dans les départements afin d'anticiper ces départs et d'avoir une réelle démarche de proposition systématique de poursuite de l'adhésion à la CGT à ces camarades, afin qu'ils continuent à se battre pour leurs revendications, que ce soit le niveau des retraites, la sécurité sociale, la densité médicale ou encore les services publics de proximité.

Si la question du renforcement nécessite de travailler autrement, plus en commun entre le professionnel et l'interprofessionnel ainsi que les structures interprofessionnelles entre elles, elle nécessite également d'appréhender et de prendre en compte ce qui évolue dans le salariat et notre société.

Parmi ces évolutions qui nécessitent une mise en commun du travail des UD, des UL et même des Régions, celle de la mobilité des salariés, prend de plus en plus d'importance.

En effet, les restructurations, avec à la clé, suppressions d'emplois, liquidations d'entreprises, le coût social qu'elles entraînent, conduisent de plus en plus de salariés à travailler loin de leur domicile. Cette réorganisation du capital génère des coûts considérables pour les collectivités en terme de logements, de transports et à une mobilité imposée aux salariés qui, au passage, détruit les solidarités.

Ainsi, un salarié qui travaille dans une entreprise où existe une UL, peut habiter dans une autre UL du Département voire du Département limitrophe de notre Région et même d'une autre Région.

Concrètement, un salarié travaillant sur Blois, peut habiter sur Mer par exemple. De nombreux salariés de FAURECIA à Theillay en Loir et Cher, habitent à Vierzon dans le Cher. Tout comme de nombreux salariés travaillent sur Montrichard, habitent en Indre et Loire ou de nombreux salariés du Nord du Loir et Cher, habitent dans la Sarthe. Dans l'Indre et Loire, de nombreux salariés du Chinonais résident dans le Maine et Loire, idem pour la proximité Indre et Creuse, Cher et Nièvre, créant obligation à réfléchir, travailler syndicalement sur le revendicatif, la syndicalisation dans un cadre de relations et de travail com-

mun entre UL, UD et Comités Régionaux.

Parfois, l'UL du lieu de résidence situé dans le Département d'à côté, est plus proche que l'UL de rattachement de l'entreprise dans le Département où on travaille.

Ces réalités nécessitent bien de réfléchir autrement, de faire preuve d'ouverture, de sortir d'une conception de pré carré, de son territoire, pour nourrir des coopérations pour faire vivre un syndicalisme de proximité afin de faciliter l'adhésion du plus grand nombre de salariés.

Dans le même temps, notre démarche de faire vivre un syndicalisme s'appuyant sur chaque syndiqué, sur son lieu de travail comme sur son lieu de vie, nécessite de nourrir des coopérations entre les UL, les UD et la Région, mais aussi avec d'autres régions impliquant toujours la place des champs professionnels.

En reprenant encore une fois cet exemple : un camarade de FAURECIA à Theillay (41), peut très bien se mobiliser dans son entreprise pour l'augmentation des salaires, la défense de l'emploi, tout en se battant dans sa ville à Vierzon (18) avec les autres camarades de l'UL pour défendre l'Hôpital Public, par exemple. Un autre de la Centrale de Belleville peut participer à des actions pour conforter le Service Public de l'Energie, l'Industrie de Production d'Electricité et participer à des actions locales pour la Poste, les transports publics, l'école, les maisons de retraite sur Cosne ou La Charité dans la Nièvre (58).

Cela nécessite bien une mise en commun du travail des UL, des UD, de transmission des fichiers des adhérents notamment dans une démarche volontariste visant à renforcer l'implication de chaque syndiqué dans la vie syndicale pour développer la CGT et les luttes.

Une autre évolution qui doit nous faire réfléchir sur nos habitudes et modes de vie, est la question de l'éclatement du salariat.

En effet, avec les restructurations engagées dans l'Industrie notamment depuis 30 ans, la politique de la sous-traitance à outrance, le patronat a éclaté, morcelé les entreprises pour diviser les salariés, détruire les solidarités, la présence et les moyens d'intervention du Syndicalisme et puiser au passage dans les fonds publics, avec en plus la multiplication des exonérations de cotisations sociales.

Ainsi, un quart des salariés de la région, travaillent dans l'Artisanat et les Très Petites Entreprises.

Si dans la théorie, nous avons à peu près appréhendé cette question, force est de constater que dans le concret, nous avons plus de difficultés. Là encore, s'il n'est pas question de renoncer à nos fondamentaux, à l'organisation des salariés sur les lieux de travail, mais face à cette impossibilité, nous devons bien réfléchir à la mise en place d'outils, de lieux qui permettent à ces salariés de prendre leur place dans la CGT, à moins de faire un trait sur ce quart du salariat.

En effet, nous ne créerons jamais de syndicat d'entreprise dans une entreprise de 2 à 6 salariés. Hormis quelques exceptions près. Les boulangers ou les coiffeurs..., les salariés des pharmacies, des cafés, petits restaurants

ne trouveront jamais leur place dans un syndicat d'entreprise.

La mise en place de syndicats interpro ou multipro dans les UL, les UD qui comptent parfois dans les syndicats réunissant le plus d'adhérents, constitue une étape intermédiaire, transitoire pour permettre à ces salariés de prendre leur place dans la CGT.

Cependant, ces syndicats qui regroupent souvent une dizaine de professions, de fédérations différentes, génèrent un manque de lisibilité de la communauté d'intérêts de ces syndiqués qui constitue un frein à leur engagement actif dans la vie syndicale.

N'avons-nous pas besoin de réfléchir et de travailler ensemble entre les UL, les UD et les Fédérations pour travailler à la mise où à la remise en place de syndicats locaux, par profession afin que ces syndiqués prennent toute leur place dans la vie syndicale et l'action revendicative.

Nous avons bien besoin d'échanger et de travailler entre les structures professionnelles et interprofessionnelles de la CGT pour mettre en place des outils adaptés, afin que ces syndiqués ne soient pas simplement que des payeurs de timbres mais bien un moteur du renforcement de la CGT dans l'Artisanat et les TPE, de développement des luttes revendicatives pour leurs salaires, leurs conditions de travail comme pour l'élévation de leur droit, de leur convention collective par exemple. Des acteurs au même niveau que les autres syndiqués du secteur public des grandes entreprises pour la conquête d'un nouveau statut du travail salariés, une véritable Sécurité Sociale Professionnelle.

Mais si la question de nos forces organisées, conditionne notre capacité à développer les luttes pour défendre les intérêts des salariés, elle conditionne également l'audience électorale de la CGT dans une période où la loi de représentativité renforce les enjeux des élections professionnelles.

Les élections professionnelles ont toujours constitué un enjeu de classe, parce qu'elles déterminent la manière dont les travailleurs, jugent l'activité déployée par nos élus et militants, la crédibilité de nos positions et de nos démarches ainsi que la combativité des salariés.

Si du score des élections, découlent ou découlaient des moyens concrets attribués à chaque organisations syndicales (nombre d'élus, nombre de journées d'absences syndicales, d'heures de délégation, détachements, etc...), le calcul de la représentativité syndicale, déterminé par les élections dans chaque entreprise, les TPE, la Fonction Publique.... transforme chaque élection en un enjeu pour toute la CGT.

Même si nous sommes en désaccord avec cette loi, dont l'objectif principal est de tuer le syndicalisme de classe incarné par la CGT, celle-ci nécessite de renforcer le travail commun entre les UL, les UD, la Région, les Fédérations de trouver des disponibilités militantes., de former des camarades pour mettre en place des dispositifs in-

cluant négociation des protocoles d'accords pré électoraux, suivi dans la foulée par la distribution de tracts appelant les salariés à prendre leur avenir et celui de leur entreprise en main, en s'engageant dans la vie syndicale et se présentant sur les listes CGT, tout en travaillant à contourner l'écueil d'une vie syndicale uniquement rythmée par l'institutionnel et le fonctionnement des IRP.

Alors que l'objectif est de promouvoir, de faire devenir le Syndicalisme promoteur du libéralisme incarné par la CFDT, même artificiellement, 1ère organisation syndicale, nous devons vraiment faire de cette question, en lien avec celle du renforcement, une question prioritaire et commune à toute la CGT.

Dans le cadre de cette loi de représentativité, deux échéances interprofessionnelles importantes se profilent.

Tout d'abord, le **4 Décembre 2014, auront lieu les élections dans la Fonction Publique.** Alors que les droits syndicaux sont remis en cause dans plusieurs professions (Santé, Education Nationale, Poste...), que la modernisation de l'action publique, la loi HSPST, les logiques de privatisation, accélèrent chaque jour la remise en cause de nos services publics, conforter et renforcer la place de la CGT en tant que première organisation, **revêt une importance capitale pour toute la CGT, tous les salariés.**

Là encore, laisse-t-on les professions concernées, se « dépatouiller », toutes seules dans leur coin ou mett-on toute la CGT en mouvement pour gagner ces élections tous ensemble ?

Cela va nécessiter un réel travail commun entre les UL, les UD, la Région, les Fédérations, les coordinations professionnelles Départementales et Régionales pour faire un état des lieux le plus précis possible des effectifs, pointer les déserts syndicaux et mettre en œuvre ensemble des plans de parrainages ciblés pour gagner la bataille de la constitution des listes et du vote CGT.

**En 2015, auront également lieu les prochaines élections TPE.**

Le gouvernement a partiellement entendu les critiques et les exigences portées par la CGT, puisque ces élections établiront une représentativité départementale et aboutiront à une mise en place de commissions paritaires départementales.

Contrairement aux dernières élections qui se sont déroulées sur sigle, il faudra présenter des listes de candidats dans chaque UD qui siègeront ensuite dans ces commissions paritaires départementales.

Cela nous renvoie donc à la question de l'adhésion, du renforcement de la CGT dans l'Artisanat et les TPE, à la forme de leur organisation et notamment la question des syndicats locaux par profession, évoqués précédemment.

Mais cela nous renvoie surtout, encore une fois, à la manière de travailler ensemble dans la CGT, de l'incontournable nécessité de mise en commun des expériences

et du travail des UL, des UD et des Fédérations concernées, pour aller proposer l'adhésion à ces salariés, avec du matériel adapté, à partir de la défense de leurs intérêts, constituer nos listes en portant une attention toute particulière à la protection de nos candidats, notamment contre les licenciements.

Renforcer la CGT pour développer les luttes, augmenter son audience aux élections, appelle vraiment une réflexion dans toute la CGT sur nos habitudes et modes de vie, sur la manière dont on travaille ensemble dans une démarche réellement confédéralisée.

Parce que cette question ne relève pas de la spontanéité, il est indispensable de débattre dans chaque organisation de la CGT, des moyens, de l'impulsion que l'on consacre au renforcement de la CGT pour élever le niveau de rapport de force afin d'imposer d'autres choix.

Tenir un seuil de syndicalisation autour des 20 000 adhérents qui règlent leurs cotisations syndicales, est à la fois important, compte tenu de la casse des grandes entreprises, des services publics, qui prouve que des efforts sont portés dans les départements et professions sur la syndicalisation, mais admettons que ce niveau de syndicalisation soit totalement insuffisant pour résister aux mauvais coups du Patronat, du Gouvernement et Majorités qui apportent leur concours à la main invisible du marché et gagner des avancées sociales.

Ne devons-nous pas profiter de la XIIIème Conférence Régionale, pour débattre franchement des moyens que nous mettons en œuvre partout, professionnel, interprofessionnel, pour élever notre qualité de vie syndicale. Tenue régulière d'Assemblées Générales de syndiqués, d'UL, de Congrès de structures, Syndicats, UL, UD, Conférences de Profession au plan régional, en nous fixant pour objectif de franchir le cap des 25 000 adhérents à la CGT dans la Région.

Ce résultat peut être facilement atteint si cela devient un objectif commun à toutes les forces organisées de la CGT en Région Centre, une préoccupation permanente placée au cœur des débats, des directions syndicales pour prendre des dispositions et des mesures d'organisation pour y parvenir. Ne devons-nous pas profiter de la Conférence Régionale pour nous fixer des cibles de travail par Département, peut être dans un premier temps, une zone d'activité par UD vers laquelle toutes les structures de la CGT, mettent en commun les moyens pour parrainer les entreprises, implanter la CGT sur les lieux de travail et à adapter nos UL aux réalités du tissu social et économique.

Parmi ces mesures d'organisation, l'élévation de la qualité de vie syndicale, est incontournable et notamment celle de la vie démocratique de la CGT.

En effet, le renforcement de la CGT passe automatiquement par la construction d'une vie syndicale qui s'appuie réellement sur les adhérents de la CGT, sur des syndiqués formés et informés, régulièrement consultés, sollicités pour prendre des responsabilités à l'entreprise

comme au plan interprofessionnel et professionnel, démontrant ainsi l'utilité d'être syndiqué.

Le renforcement de la vie démocratique de la CGT, commence d'abord par veiller, impulser la tenue régulière de congrès dans chaque syndicat, chaque UL et UD avec des débats préparatoires avec les syndiqués dans les syndicats et non pas simplement avec quelques dirigeants ou initiés.

En effet, la condition incontournable pour que les syndiqués s'impliquent dans la vie syndicale, s'emparent des décisions de congrès pour les faire vivre, c'est que ces décisions de congrès soient le fruit du débat, des réflexions des syndiqués eux-mêmes, ce qui n'est malheureusement plus forcément le cas partout dans la CGT.

Faire vivre ce moment privilégié de la vie démocratique de la CGT, qu'est le congrès, où l'on fait le bilan de l'activité passée et l'on fixe les orientations et objectifs revendicatifs jusqu'au prochain congrès, où l'on élit démocratiquement la direction collective de la CGT, est un gage incontournable d'une vie syndicale, offensive, résolument tournée vers la satisfaction des revendications des salariés.

Faire preuve de volontarisme et de détermination pour convaincre les camarades, dans chaque syndicat et organisation de la CGT, qu'au-delà du respect des règles de vie et des statuts, la tenue de congrès est utile et déterminante pour l'efficacité de notre activité syndicale, relève de l'engagement et la responsabilité partagée de toute les structures professionnelles et interprofessionnelles de la CGT.

Même si elle est affaiblie, la CGT demeure une force crainte par le patronat et ses relais politiques, et auxquels de nombreux salariés font confiance.

La CGT demeure une force syndicale écoutée, convoitée, qu'aucune autre organisation syndicale, aucune autre formation politique ne peut prétendre égaler en nombre d'adhérents et capacités à mobiliser.

Cette force constitue déjà un levier sur lequel nous pouvons travailler afin que chaque syndiqué (e) participe à la bataille du renforcement, de la propagation des idées, des analyses et propositions de la CGT autour de lui, d'elle, parmi ces collègues de travail, ses amis, ses proches, sa famille.....

C'est tous ensemble, avec toutes les structures et organisations de la CGT, portées dans un même élan, sur le renforcement que nous reconstruirons une force capable d'imposer d'autres choix pour vivre et travailler tous en Région Centre.

